Rapport du Commissaire Enquêteur

Des conclusions qui sont loin d'être à la hauteur de nos attentes.

Le commissaire enquêteur reconnait que sur l'ensemble des observations analysées, celles des Saint-Rémois étaient unanimement opposées au projet. Pourtant son avis est favorable au dossier présenté par la RATP !

Les réactions sont bien prévues !

Rapport enquête RATP

Article de la Mairie

Le commissaire enquêteur a proposé au Maître d'Ouvrage (RATP) les **deux recommandations** suivantes :

- recommandation n° 1 : associer étroitement la ville, les associations, les services du PNR et les riverains aux décisions concernant la partie visible du mur de soutènement le long de la voie 4T et le choix entre les deux variantes d'insertion (mur ou talus)
- recommandation n° 2 : désigner pendant la durée des travaux un collaborateur permanent à vocation de médiateur pour faciliter la concertation nécessaire.

Après ces deux recommandations, le commissaire enquêteur a émis un**avis favorable à l'ensemble du projet de la RATP**, notamment à la création de 3 nouvelles voies de garage et à l'allongement de la voie 4T, assorti des **deux réserves**suivantes :

- réserve n°1 : tous les appareils de voie à réaliser dans le cadre du projet devront être équipés de dispositifs de nature à réduire les bruits mécaniques et les vibrations.
- réserve n° 2 : la réalisation de l'accès du public à la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse côté route de Limours, est sans relation avec le projet de création des voies de garage et doit être entrepris au plus tôt.

- Rapport Commissaire (partie sans Scans)
- Rapport-Enquete-publique-CONCLUSIONS (Scan)
- Rapport-Enquete-publique-complet (Scan)